CUIVRERIE D'ART. — Il vient de sortir des ateliers de *cuivrerie d'art* Desclée Frères, un superbe lutrin-aigle, tel qu'on a pu en admirer l'été dernier, à l'Exposition de Dinant (Belgique).

Les amis de l'art n'arrêteront avec plaisir, aujourd'hui, devant les magasins, 16, rue du Curé, pour admirer cet objet remarquable non *seulement* au point de vue artistique, mais aussi au point de vue de l'exécution. 42066d

VENTE PUBLIQUE d'après assignation par huissier, pour cause de dissolution de Société de 1.700.000 francs de marchandises exposées aux SAISIES-WARRANTS et expertisées à 75 % de perte. La vente se fera au détail, à l'amiable et sans frais, en vertu de la loi du 23 mai et du décret du 2) août 1863. *(Voir en sixième page).* 41969d

L'Enseignement de la Musique dans l'éducation de la jeunesse à l'usage du **Pianiste-Amateur**, par HENRY VAILLANT. — Prix : 5 francs. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* 41970

COMPAGNIE ASSURANCE GELÉE (blés, vignes, fruits, etc.). (Succ. dans toute l'Europe), dem. AGENTS. Ecr. *Equinoxiale*, 3, rue Laffitte, Paris. 41958d

PIANOS & HARPE PLEYEL — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : Marcelli, 3 et 10, rue du Bois.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE dans l'éducation de la jeunesse à l'usage du Pianiste-Amateur, par Henry Vaillant. Prix : 5 francs.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix.*

CROIX

PROCÈS-VERBAL a été dressé à Théophile Vanhenvel, 60 ans, tertisseur à Mouvaux, travaillant au service de M. Six-Gadenne, pour infraction au règlement de voirie.

WASQUEHAL

L'IDENTITÉ DU NOYÉ découvert vendredi dans le vieux canal a été établie hier samedi, grâce au signalement des journaux. Comme nous l'avons fait prévoir, on se trouve en présence d'un personnage de la banlieue de Roubaix, nommé Adolphe Mercier, 75 ans, disparu depuis le 15 octobre de cet établissement. Le malheureux était en proie à un violent chagrin depuis sa mort récente de sa femme. C'est pour ce motif, croit-on, qu'il a mis fin à ses jours.

CHEZ LES FORAINS. — Nous avons reçu une lettre des ouvriers de M. Desruyte Herlain, propriétaire du passage vélocipédique installé place de l'Église à Wasquehal; ils nous prient de dire qu'ils sont absolument étrangers au vol commis au préjudice de leur patron par un employé inhabile. Ce dernier est toujours en fuite. La vol en question remonte à trois mois et a été commis à Wattrelos, établissement Herlain étant installé sur la place de Wattrelos.

CAFÉ-ÉPICERIE CAMBRIOLÉE RUE DE TOURCOING. — Des malfaiteurs se sont introduits, la nuit du 30 au 31 octobre, dans l'épicerie-buvette tenue par M. Vanhove-Martez, à l'angle des rues Godieteux et de Tourcoing, et ont fait main-basse sur quantité de marchandises : conserves, beurre, bonbonne, etc., évaluées à 200 fr. Quand Mme Martez, revenue par le bruit d'une bouteille brisée, descendit dans son magasin, elle ne put que constater le vol. Les malfaiteurs s'étaient enfuis. Ils avaient pénétré dans la maison en rentant le volet d'une fenêtre donnant en cour en enfonçant l'argolo. La garde Dupont a prévenu les gendarmes; les voleurs sont recherchés.

C'est la seconde fois que M. Muff-ez reçoit la visite des voleurs, déjà en 1899, alors qu'il habitait à Croix, il fut dépouillé d'une valeur de 500 francs.

LANNOY

FLERS-BREUCO

UN TAMPONNEMENT. — Samedi matin vers neuf heures et demie, une voiture Lissac en tête de la ferme Tilloloy, conduite par son conducteur, Pierin, domestique au service de M. Omer Scrivelay, a été tamponnée par le tramway des trams de Lille à Roubaix. Cet accident s'est produit par suite d'un mouvement du cheval effrayé. Le véhicule n'a pas subi de dommage, mais le tablier de la voiture motrice du tramway a été détérioré.

LYS

LA GRAUDE. — Samedi, vers midi, MM. Alfred Delfosse et David Dumons, brigadier et gardes des douanes de la brigade de Roubaix (Pont-Rouge), étant de service au sentier du Rez, territoire de Lys-lez-Lannoy, à un individu de l'étranger, en infraction, nommé Rossel Consalter, âgé de 19 ans, ouvrier soigneur, demeurant à Roubaix, rue Delmare, 175, qui était rentré de 2 kilos de café vert, représentant la valeur de 6 francs.

WATTRELOS

LA QUESTION DE L'ÉCLAIRAGE

M. le docteur Lepas, maire de Wattrelos, nous communique la lettre suivante, qu'il a adressée à M. Poyet :

« Wattrelos, le 31 octobre 1903.

» Monsieur le conseiller,

» Mettons les choses au point : en finirait par n'y plus rien comprendre.

» Le 29 octobre, vous m'écrivez : Mon intention est de soumettre au Conseil municipal une contre-expérience.

» Le 31 octobre, le Conseil se réunit. Au lieu de cela, vous vous êtes rendu à la réunion de la Ville en faisant à vos collègues une proposition ferme, vous trouvez une majorité prête à ne pas accepter à la source. Le fait qu'en cette affaire vous vous êtes abstenu de faire part aux conseillers, et vous vous êtes contenté de présenter à l'improvisé votre *proposition sur votre initiative* et dans laquelle ils devaient le choix de l'installateur?

» Pourquoi, si vous deviez tenir une deuxième contre-expérience, ne l'avez-vous pas demandée d'une façon ferme au Conseil municipal dans sa dernière séance?

» Et si je dis *dernière* séance, c'est qu'une nouvelle convocation a été faite par un ingénieur chargé de vous faire aboutir à des conclusions avant le jour de votre départ.

» Je ne dis rien de plus, Monsieur. Votre proposition, vous la ferez au Conseil municipal, et lui seul décidera.

» Vous êtes impatient, vous réclamez que cette expertise soit faite le plus tôt possible, j'espère donc que vous assisterez à la séance, où votre proposition sera mise à l'étude.

» Cette nouvelle consultation ne peut être faite que dans des conditions déterminées par le Conseil municipal, car elle doit être sérieuse.

» Votre présence est indispensable, si vous voulez qu'on aille vite.

» J'espère que vous ne me ferez pas défaut; il est absolument nécessaire que la question reçoive une solution mercredi prochain. Le public s'impatiente; le clair de lune ne durera pas toujours.

» Maintenant, c'est tout. Je ne répondrai plus. Je n'ai pas le temps de jouer à cache-cache avec vous. D'ailleurs, les affaires de la ville ne doivent pas se traiter en polémiquant dans les journaux, mais en discutant au sein du Conseil municipal. Venez-y; je nous causerons.

» Agréez, Monsieur le conseiller, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Maire,*

» (Signé) : Dr V. LEPLAT. »

» *P.-S.* — Le journal l'*Avenir*, à qui vous avez communiqué la lettre que je vous ai adressée, a commis une indiscrétion. Il annonce au public de refus du referendum, mieux vaudrait pourtant qu'on laissât la primeur de ces nouvelles à nos collègues du Conseil municipal.

» L'information est toutefois incomplète. Vous trouverez ci-joint copie du document *in-extenso*. Il vous prouvera que M. Neu n'est pas « l'homme de M. Leplat », mais un ingénieur dont la Préfecture nous avait conseillé le choix parce que très compétent. »

Lettre de M. le Préfet du Nord

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU NORD

3e Division. 1er Bureau

Objet : WATTRELOS — Eclairage électrique — Demande de referendum

« Lille, le 28 octobre 1903.

« Le Préfet du Nord

à Monsieur le Maire de Wattrelos.

« Par une lettre du 22 courant, vous me faites l'honneur de m'informer que dans sa réunion du 21 octobre, le Conseil municipal a décidé, sous la réserve de mon approbation, de porter devoir du peuple, sous forme de referendum, la question de l'éclairage public.

» Je regrette de ne pouvoir accueillir cette proposition condamnée par la jurisprudence qui s'est prononcée sur ce point, en annulant par décret du 27 novembre 1892, une délibération identique prise par le Conseil municipal de Paris à propos de la nouvelle convention proposée par la Compagnie du gaz.

» Les Conseils municipaux doivent assumer la responsabilité personnelle des votes qu'ils ont à émettre et non les rejeter sur le corps électoral par un appel qui n'est prévu par aucune loi.

» J'ajouterai que les électeurs sont tout à fait incompétents pour se prononcer sur des questions techniques aussi délicates et qu'il appartient au Conseil de s'entourer de toutes les compétences pour se prononcer définitivement sur cette importante affaire.

» M. Neu, expert, dont la compétence est reconnue, estime dans le rapport qu'il vous a adressé sur cette affaire et que vous avez soumis au Conseil municipal, que l'installation existante pèche sur plusieurs points graves, et pour répondre au désir bien légitime du Conseil municipal de conjurer tout danger et éviter les importants travaux réclamés, il conclut qu'il y a lieu d'arrêter cette exploitation.

» En présence de cet avis, j'estime qu'il y a lieu pour le Conseil municipal, d'examiner si la Compagnie ne pourrait être poursuivie pour malfaçons graves dans l'exécution des travaux et inexécution du cahier des charges en ce qui touche le prix de revient de l'éclairage par bec et par heure.

» En second lieu, puisque l'éclairage électrique est impraticable dans les conditions où il est établi et occasionne des dangers continuels, le Conseil municipal pourrait examiner, en s'inspirant des instructions contenues dans mes lettres des 2 mars 1898 et 15 juin 1903, s'il y a lieu de traiter avec MM. Deville, concessionnaires du gaz, pour assurer l'éclairage régulier de la commune.

» Le Conseil municipal pourrait enfin, dans le nouveau traité, se réserver la faculté d'installer un service public d'éclairage électrique dans l'avenir, lorsque les ressources de la Ville permettront de créer un outillage répondant aux données de la science et assurant toutes les garanties désirables.

» Pour le Préfet :

» *Le secrétaire général délégué,*

» (Signé) : AUBANEL. »

COURS D'ADULTES. — Le cours d'adultes sera rouvert à l'école communale de garçons du Centre, le mardi 3 novembre, à huit heures du soir. Il aura lieu les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

TOURCOING

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le Comité de la section de Tourcoing nous prie d'annoncer que l'ouverture de la série de conférences 1903-1904 commencera le dimanche 8 novembre. Comme les années précédentes, les séances auront lieu dans la salle d'audition de l'École de musique, mise gracieusement par l'Administration municipale à la disposition du Comité : l'heure de ces réunions a été, sur le désir exprimé, un peu retardée et fixée à cinq heures et demie très précises.

C'est M. A. Merchier, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général de la Société de géographie, le conférencier si justement apprécié du public tourquennois, qui fera la première conférence sur le Berry.

Des conférences auront lieu également les 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre et 27 décembre. Les dates des réunions du premier trimestre 1904 seront indiquées ultérieurement.

Le Comité nous demande aussi de rappeler que les personnes désireuses de faire partie de la Société de géographie, pour jouir de ses nombreux avantages, conférences, excursions, bulletin mensuel, etc., peuvent s'adresser, pour leur inscription, au secrétaire de la Section, M. J. Petit-Leduc, rue Pierre-Corneille, n. 9.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé Sedan, vicaire de Notre-Dame, est nommé curé de Mon-Houcourt (près Douai).

Vicaire depuis une dizaine d'ans, M. l'abbé Sedan est attaché à la paroisse Notre-Dame où il a exercé son zèle comme directeur du patronage de cette paroisse.

LA POPULATION ÉTRANGÈRE de Tourcoing a subi pendant la semaine qui vient de s'écouler les mutations suivantes : Arrivées, 12 hommes, 2 femmes et 1 enfants. Départs, 7 hommes, 7 femmes, 2 enfants.

UN ENNEMI DU LAIT BATTU. — Vendredi soir, vers cinq heures et demie, Arthur Dubar, 28 ans, passait rue Achille-Testelin, dans un parfait état d'ivresse, lorsqu'il croisa un tonneau de marchand de lait battu. Pourquoi celui-ci lui déplut-il?

Le fait est qu'il s'efforça de le culbuter sur la chaussée. Interpellé par une femme qui passait, il la roua de coups et la renversa plus aisément encore que le tonneau, cause de tout ce fracas. L'agent Debuchy voulut intervenir à son tour, mais sans plus de succès. Il fallut l'aide du brigadier Leplat pour conduire Dubar au poste.

Dubar exerce ordinairement la profession de frandeur et a déjà été l'objet de nombreuses condamnations.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Eucharistie Dévoye, 70, rue de Roncq, voiturier de M. Liard, s'est contusionné le thorax. Repos six jours. Docteur Leluc. — M. Jacob Flament, chauffeur au chemin de fer du Nord, s'est fait une entorse au pied gauche. Repos trois semaines. Docteur Thibaut. — M. Jean Castel, 16 ans, rue du Vélodrome, 43, homme de peine chez M. Vandenbenghe, s'est contusionné la jambe gauche. Repos huit jours. Docteur Defosses. — M. Michel Capon, 15 ans ½, rue des Coulons, 64, s'est buté la tête contre un sommier chez M. Jules Desurmont. Repos quatre jours. Docteur Vienne. — Mlle Angèle Milleschamps, 21 ans 1/2, rue du Halot, 83, soigneuse, s'est coupé l'index droit avec un clou. Repos de quelques jours. Docteur Caudrelier.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux halles de Tourcoing, dans la matinée du 31 octobre : huîtres, 2.900; marée, 1.975 k.; pommes de terre, 2.000 kil.; carottes, 400 k.; fromage, 500 k.; lapins, 10.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays' voitures capitonnées, HENRI DAEL FILS, rue Nationale, 89, Tourcoing. 39034

LA MAISON GUTKIND FRÈRES a pris la décision de vendre au détail à des prix vraiment avantageux les draperies hors ligne de sa fabrication. Dans ce but elle a installé un magasin de détail, 35, rue des Ursulines, à Tourcoing. 37136

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

MARCQ-EN-BARŒUL

ENTRE CAMARADES D'ATELIER. — Pour un motif futile, deux ouvriers, Elie Verwaerde, 15 ans, aide-mouleur, demeurant rue Philippe-de-Girard, et Marius Riquier, domicilié à Lille, occupés à la chocolaterie Francklommne et Fauchille, en sont venus aux mains. Riquier, poussé par son camarade, a fait une chute dans les escaliers et s'est contusionné à la main gauche. Huit à dix jours de repos, d'après l'avis de M. le docteur Champenois.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la raffinerie de M. Bonduelle, un journalier, Henri Marescaux, âgé de 16 ans, s'est fait une contusion au genou gauche en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Masson.

HALLUIN

EPILOGUE DES TROUBLES DU 6 OCTOBRE. — Dans notre dernier numéro, nous avons relaté la descente du Parquet de Lille, représenté par M. Davaine, juge d'instruction.

A la suite de cette descente de justice, une arrestation a été opérée. C'est celle de Victor Naessens, âgé de 25 ans, tisserand, demeurant à Menin. Cet homme sera poursuivi pour violation de domicile et entrave à la liberté du travail.

LINSELLES

MUTATION DANS LA DOUANE. — M. le sous-brigadier Lavalle vient d'avoir son changement pour la brigade du Touquet. Il sera remplacé par M. le sous-brigadier Maillot, de la brigade d'Omnaing.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 60 ans, de M. Roussel-Delobel, cultivateur. Le défunt faisait partie du Conseil municipal et était membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Ses funérailles auront lieu le mardi 3 novembre, à dix heures et demie.

BOUSBECQUE

TOMBÉ D'UN ARBRE. — M. Louis Lemers était monté sur un saule pour y couper une branche. Il tomba si malheureusement qu'il se cassa le bras droit. Il a reçu les soins de M. Bonnenfant, médecin à Linselles.

CHOMAGE FORCÉ. — Pour la troisième fois depuis la reprise du travail, les ouvriers de l'usine de M. Leurent ont dû quitter l'atelier samedi. Le chômage est dû à la rupture d'une courroie de transmission.

NOMINATIONS DANS LA DOUANE. — Le brigadier Bilco est nommé sur place à la première classe de son grade. — Le sous-brigadier Sant est nommé en la même qualité à la gare de Tourcoing, et est remplacé par le préposé Hosmebelle, d'Erquinghem-sur-la-Lys.

QUESNOY-SUR-DEULE
COMINES

BULLETIN DÉMOGRAPHIQUE DU MOIS D'OCTOBRE. — Pendant le mois écoulé, il a été enregistré à l'état-civil : 5 mariages, 17 naissances, dont 16 légitimes et 1 illégitime; 15 décès. Les causes des décès sont : tuberculose des poumons, 3; tuberculose des méninges, 1; cancer, 1; bronchite aiguë, 1; bronchite chronique, 1; autres affections de l'appareil respiratoire, 1; diarrhée et entérite, 3; débilité sénile, 1; autres maladies, 3.

UN DRAGON GRIÈVEMENT BLESSÉ. — Il y a une dizaine de jours, nous signalions un accident dont avait été victime un dragon du 21e régiment, en détachement à Comines. Samedi après-midi, vers deux heures un quart, un soldat du même régiment s'est également blessé assez grièvement. Au cours d'un exercice qui avait lieu en face du château de M. Lambin, de cheval du brigadier Félix s'emporta malgré les efforts de son cavalier. La selle du cheval tourna sur elle-même et, de fait, le brigadier aurait peut-être perdu l'équilibre, si le dragon Bequin, originaire de Paris, ne s'était jeté à la tête du cheval; malheureusement, dans son élan, le courageux soldat vint buter contre le poitrail du cheval et fut ainsi renversé sur le dos. Le brigadier put enfin se rendre maître de son cheval.

Le pauvre dragon s'est fait en tombant une contusion derrière la tête et, en outre, la lèvre inférieure est coupée. Il a été transporté à l'infirmerie militaire établie à l'hospice, où M. Kerest, médecin-major, profita de l'évanouissement du blessé pour lui faire quelques points de suture à la lèvre. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que le brave garçon revint de son évanouissement, mais comme il se plaint beaucoup de douleurs internes, le médecin-major ne s'est pas prononcé sur son état.

WERVICQ-SUD

UN SOLDAT BLESSÉ. — En faisant la cuisine, le soldat Latron, originaire de Paris, du 1er régiment d'infanterie à Cambrai, en détachement avec la 8e compagnie dans la commune, a été brûlé assez profondément à la main droite par de la graisse en ébullition. Après avoir reçu les soins de M. Kerest, médecin-major, le soldat a été évacué sur l'infirmerie de Cambrai.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1903, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ

LILLE

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DRAGONS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS « LE CASQUE ». — L'Association amicale des anciens dragons du Nord et du Pas-de-Calais, sans distinction de grade, vient d'être définitivement constituée sous la présidence d'honneur de M. Auguste Potié, sénateur, et la présidence effective de M. Emile Scrive, conseiller général. Elle a son siège, 12 bis, rue de Gand.

UNE BANDE DE VOLEURS. — Continuant ses recherches au sujet des méfaits commis par la bande de voleurs dont nous avons parlé déjà plusieurs fois, M. Jérôme, commissaire-chef de la sûreté, a fait mettre sous les verrous, Henri Serry, 37 ans, demeurant à Canteleu-Lambersart, et Pierre-Antoine Calbaut, 37 ans, journalier, demeurant à Canteleu, rue du Marais.

MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS
Consultations par Mme Bernson, docteur en médecine, 249, rue Solférino, **LILLE.** 42027

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Watremez, vicaire à Escaudain, est transféré à Wattignies. — M. Dehaudt, vicaire à Marcq (Notre-Dame) est transféré à Pérenchies.

LES MESSES DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX. — *A l'église Notre-Dame*, la société chorale interprètera, sous la direction de M. Albert Duhamel, la messe solennelle de Saint-Rémy, de Théodore Dubois, *10 Salutaris* et le *Tantum ergo* de Koszul. Solistes : MM. Verneuil et Dewispelaere. L'orgue sera tenu par M. J. Koszul.

A CROIX. — La chorale Sainte-Cécile, maîtrise de la paroisse, chantera la grand'messe et les vêpres à l'occasion de la Toussaint. La Commission recommande aux sociétaires d'être très exacts à l'heure des exécutions. L'amende sera applicable.

A MOUVAUX. — *Paroisse Saint-François.* — Grand'messe chantée par la chorale; messe de Niron à trois voix. Quelques artistes exécuteront : le *Largo*, Haendel; un offertoire de Mozart, un Andante de Weber, pour instruments à cordes.

LES MANIFESTATIONS
A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX. — L'administration municipale organise un cortège officiel qui aura lieu le dimanche 8 novembre, à onze heures et demie très précises du matin. Ce cortège se formera dans la cour des sapeurs-pompiers pour se rendre au cimetière aux monuments érigés aux soldats morts pour la patrie et aux victimes du travail et du devoir.

—— *Société de gymnastique l'Ancienne.* — Contrairement à ce qui a été annoncé, ce n'est pas le 1er novembre que les gymnastes de l'*Ancienne* iront déposer une couronne au cimetière, mais le 8 novembre.

A WASQUEHAL. — Comme chaque année, les sociétés locales se rendront aujourd'hui, à onze heures, au cimetière, pour déposer une couronne au pied du monument des soldats morts au service de la France. Les membres du Conseil municipal ont été convoqués par l'administration.

A BOUSBECQUE. — Comme les années précédentes, les anciens militaires se rendront en corps aujourd'hui au cimetière, à l'issue des vêpres, pour y déposer une couronne sur le monument des soldats morts pour la patrie.

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie Textile.* — Aujourd'hui dimanche 1er novembre, de midi à une heure, délégués de semaine : MM. F. Wagnon et Georges Leveugle, au siège social, *Café du Demi-Cercle*, place Notre-Dame.

—— *Avis aux ex-musiciens de l'armée belge.* — Dans une réunion tenue chez M. Eeckhout, à la *Brasserie des Orphéonistes*, place de la Gare, un groupe de musiciens a décidé de se constituer en société. Il fait appel à cet effet, à tous les ex-gagistes : élèves, musiciens, tambours et clairons de Roubaix et ses environs et les prie de se rendre à la réunion qui aura lieu au local le mardi 3 novembre prochain, à 8 h. 1/2 du soir.

—— *Trouvailles.* — M. Victor Vanhoute, rue des Longues-Haies, cour Legros, 14, a trouvé dans un champ, boulevard de Reims, trois paquets contenant de la graine de lin et de colza et de la poudre insecticide.

— Le jeune Léon Désir, rue de Lannoy, 136, a trouvé un parapluie.

—— Il a été trouvé, en face de la maison Deledicque et Chatillez, rue du Grand-Chemin, par l'un des ouvriers de cette maison, Paul Wicart, hier soir, à six heures et demie, un chapeau de voiture.

—— *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Bureau Syndical.* — Le Bureau Syndical se réunira le lundi 2 novembre 1903, à six heures précises du soir, au siège du syndicat, 22, rue de la Paix. Ordre du jour : Admissions dans le Syndicat (usines syndiquées et dizaines). Rapport et dans les sections syndicales; constitution d'une nouvelle société d'épargne; manifestation de la Toussaint; société de secours mutuels Saint-Joseph, constitution d'une section de pupilles.

—— *Cercle Artistique.* — Aujourd'hui dimanche, à onze heures et demie précises, réunion du Comité. Ordre du jour : Dispositions à prendre pour le concert du 15 courant. — Mardi, 3 novembre, à sept heures trois quarts, précises, répétition de la comédie; à huit heures un quart, réunion générale obligatoire. Distribution des invitations pour la soirée dramatique.

—— *Dotation de la Jeunesse de France.* — La recette mensuelle aura lieu aujourd'hui, de onze heures à midi, pour le groupe du Ravedri, place Saint-Jean-Baptiste, chez M. Lederecq; pour le groupe du Pile, chez M. Bogaert, place du Saint-Rédempteur, et pour celui du Jean-Ghislain, chez M. Loiffelé, *A Buffon*, rue de la Vigne, et de midi à une heure, pour l'Epeule, chez M. Deschamps, place d'Amiens, enfin, au siège social, 63, rue de Lannoy. Le Comité de Roubaix délègue un de ses membres à chaque recette. La recette mensuelle du Fontenoy se fait de onze heures à midi, chez M. Duvergier, rue de France. Cotisation mensuelle, 0 fr. 50. Admission des enfants jusque 15 ans. Environ 310.000 adhésions ont été reçues depuis la fondation.

Croix. — *Musique Municipale.* — Les musiciens sont priés de se trouver aujourd'hui dimanche, à huit heures un quart du matin, à l'estaminet Lederecq, barrière de l'Allumette.

—— *Union Chorale.* — Les sociétaires sont priés de se trouver aujourd'hui dimanche, à huit heures un quart précises du matin, à l'estaminet du *Petit Riche*, rue des Ogiers, pour la manifestation de la Toussaint.

Tourcoing. — *Trouvaille.* — Un enfant de 12 ans, Louis Dhellemme, demeurant rue St-Joseph, coursier à l'*Espérance*, a trouvé, place St-Jacques, à quatre heures et demie du soir, deux billets de cinquante francs, qu'il a remis au poste de police.

—— A la demande des *Anciens Combattants de* 1870-1871, la fanfare *Les Amis-Réunis*, participera, avec cette société, à la manifestation patriotique de la Toussaint. Les musiciens sont priés de se trouver au local, à neuf heures et demie précises. Grande tenue.

—— *Société des Anciens Combattants de* 1870-1871. — Les anciens combattants ne faisant plus partie de la société, sont instamment priés de remettre leur insigne au local de la société, le jour de la Toussaint.

NÉCROLOGIE

—— Les obsèques de M. Mariolle-Pinguet, maire de Saint-Quentin, ont eu lieu, samedi, au milieu d'une très grande affluence.

—— Nous apprenons la mort de M. Jean-Laurent Charrier, chef de la première division des bureaux de la préfecture du Nord, décédé samedi matin. M. Charrier était très connu et très estimé; très alerte, malgré son âge, très actif, il se montrait toujours d'une grande affabilité.

—— Jeudi ont eu lieu, à Rieux, les funérailles de M. François Baasez, ancien adjoint au maire, ancien membre du Bureau de bienfaisance.

AU FIL DE LA VIERGE FOURRURES
19, rue St-Georges, 19, ROUBAIX
GRAND CHOIX DE CHAPEAUX
pour Dames, Fillettes et Enfants
FOURNITURES POUR MODES
40488

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BONTE-DEGRAEVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Hyacinthe BONTE, pieusement décédée à Croix, le 30 octobre 1903, à l'âge de 17 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 2 novembre, à neuf heures en demie en l'église Saint-Pierre (Orchet), en paroisse, à Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Paul, 28, à neuf heures.

Les amis et connaissances de la famille HERLA-DESPIERRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Albert-Henri-Clément HERLA, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1903, à l'âge de deux et dix mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 2 novembre, à trois heures en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pays, 6.

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-DELESPIERRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri BULTEAU, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1903, à l'âge de 52 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 2 novembre, à trois heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Bouvines, 127, à deux heures trois quarts.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Louis, le lundi 2 novembre 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Ernest LEPRINCE, époux de dame Léonie FIRAYMAN, décédé subitement à Tourcoing, le 27 septembre 1903, dans sa 60e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, le lundi 2 novembre 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de dame Celina DERÈGNAUCOURT, veuve de Monsieur Théodore LEPERCQ, maréchal-ferrant, décédée à Roubaix, le 26 septembre 1903, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
BRICHE-CORNILLE (SUCCESSEUR),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'Hôpital et le Bureau de bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870). 39664

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 31 octobre 1903

Présidence de M. Séz, vice-président

LES INCIDENTS DE GRÈVES

A Bousbecque

Henri Everaert, 24 ans, tisserand à Roncq, est incriminé d'entraves à la liberté du travail. Les faits se sont passés à l'usine Leurent, à Bousbecque, dans la journée du 5 octobre dernier. Le prévenu comparaît en état de liberté, par la voie de la citation directe.

Trois témoins sont entendus à la requête du Parquet.

Le premier est Désiré Decry, concierge de l'usine Leurent. « Des grévistes, dit-il, sont arrivés devant l'usine vers onze heures ou onze heures et demie; la petite porte était ouverte; ils ont voulu forcer la grand'porte en chantant l'*Internationale*. J'étais là pour les en empêcher, ils ont pu néanmoins la forcer, ils l'ont ouverte et je suis tombé. Tandis que je me ramassais, ils ont filé dans la cour. »

D. Ils ont forcé les ouvriers à cesser le travail? — R. Non, il n'y avait plus personne dans l'atelier.

D. Mais vous l'avez dit à la gendarmerie. — R. Non.

D. Et celui-ci, Everaert, l'avez-vous reconnu? — R. Je ne le remets pas.

D. Vous avez dit que Vanderdionck l'a reconnu? — R. Oui, Vanderdionck est là d'ailleurs.

D. Y a-t-il autre chose? — R. Quand ils sont sortis dehors, ils ont dit que si on travaillait encore, ils casseraient tout.

Victor Vanderdionck, ouvrier de filature, rue de Wervicq à Bousbecque, est plus explicite. « Ils sont arrivés à nalle, déclare-t-il, et ils ont tout de suite voulu forcer la porte. Everaert, que je reconnais bien, a dit : « Si vous recommencez encore à travailler, on cassera tout. »

D. Et ils sont tous entrés dans l'usine et ont chassé les gens? — R. Oui.

D. Everaert aussi? — R. Oui.

Enfin, René Gryson, concierge à l'usine Leurent, déclare qu'Everaert s'est avancé le poing levé sur lui, menaçant de le frapper; c'est le seul qu'il ait reconnu.

Everaert a des antécédents très mauvais. Son casier judiciaire porte la trace de deux condamnations, une à 15 jours de prison pour vol, une à un mois pour coups. Au cours de son interrogatoire, il nie formellement les faits qui lui sont reprochés. « Ils veulent f.... tout sur mon dos, dit-il, mais je n'ai rien fait. »

M. le Président : Non, ils ne vous accusent pas seul,

FEUILLETON DU 2 NOVEMBRE 1903 N° 149

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

LA PETITE MARTHE

XV. — (SUITE)

— Mais c'est toi, ma chérie, qui m'a répondu. Tu ne m'as rien appris qui sort de nature à me guider, et tu as voulu que je mourrisse.

— Moi, j'ai répondu? — demanda Marthe surprise.

— Oui, tu étais endormie. Souviens-toi.

L'enfant répétait sans venir de rien, *madame* — interrompit O'Brien, — il est donc au moins inutile de la fatiguer davantage en la questionnant. — Si vous désirez continuer la séance, comme c'est votre droit, et interroger ma voyante, je conduirai votre petite-fille dans une autre pièce.

— Non, non, monsieur, — répétait vivement l'aveugle — pour aujourd'hui en voilà assez, je reviendrai une autre fois, je reviendrai sans elle. Allons nous-en ma chérie.

Conduite par l'enfant, Véronique allait se diriger vers la porte quand elle s'arrêta :

— Veuillez me rendre le bijou que je vous ai confié, monsieur, — dit-elle au magnétiseur.

Refuser était impossible.

— Voici, madame, — répondit O'Brien.

Et il lui mit dans la main le cachet de Robert.

Ensuite il frappa sur un timbre.

Le Portugais parut.

— Reconduisez madame et sa petite fille — lui commanda l'Américain — et n'introduisez pas le numéro suivant avant d'en avoir reçu l'ordre.

Le valet obéit.

Et Mariani se retrouva seule avec le docteur.

— Cette enfant — lui dit-il — fera notre fortune — Avant un an nous roulerons sur les billets de banque! Comprends-tu?

— Je comprends ton projet, mais le mener à bien ne sera pas facile!

— Je suis de l'avis du poète français qui a dit : A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire! Nous aurons à lutter, mais nous vaincrons — je vais revenir, attends moi!

XVI

O'Brien rentra dans son cabinet où il trouva Robert anéanti, pâle comme un mort, écroulé sur un fauteuil.

En voyant le magnétiseur, il se dressa et marcha vivement à sa rencontre.

— Le cachet? lui demanda-t-il d'une voix étrangée? — Le cachet? l'avez-vous?

— Eh! il s'agit bien de votre maudit cachet! — répliqua l'Américain en haussant les épaules. — M'était-il possible de le garder de force? — L'aveugle doit le rapporter au juge d'instruction qui le lui a confié. — Si j'avais refusé de le lui rendre, que serait-il arrivé? — Elle aurait dit en quelles mains elle l'avait laissé malgré elle. — Alors, descente de police chez moi, interrogatoire, accusation de complicité! C'eût été le meilleur et le plus court moyen de nous perdre tous les deux de compagnie!! — Non! non! pas si sot! — Mme Sollier l'emporte, ce malencontreux bijou, elle le remettra à qui de droit, et tout sera dit!

— Vous ne songez donc pas qu'elle racontera certainement ce qui s'est passé ici! — s'écria Robert. — Un autre magnétiseur pourra endormir la petite